

Crèche - Village des Enfants à Collonges au Mont d'Or (69)

**Collonges au Mont d'Or, Rhône
(69)**

Livraison : 2011

Maître d'Ouvrage :
Ville de Collonges au Mont d'Or

Surface : 1 660 m² SHON

Coût des travaux : 2,7 M€ HT

Dans le cadre du projet d'extension du Village des Enfants, création d'une nouvelle crèche qui comprend trois niveaux :

- un niveau d'accès de plain-pied comprenant l'accueil et les bureaux de la directrice et du médecin PMI,
- un niveau bas de plain-pied avec la cours de la crèche comprenant les salles d'activité, les locaux de change et de sommeil et quelques locaux techniques,
- un niveau haut avec des locaux à l'usage du personnel.



UN BÂTIMENT DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE (HQE)

1 La qualité de l'air intérieur comme objectif prioritaire

S'agissant d'un équipement accueillant de jeunes enfants, l'accent a été mis sur la qualité sanitaire de l'air dans les espaces. Concrètement, cela concerne :

- la qualité spatiale du bâtiment et notamment la générosité des surfaces et des volumes créés : construction étagée profitant du site à tous les niveaux.
- les dispositifs techniques installés : chauffage par le sol limitant le brassage d'air, ventilation double flux qui permet de filtrer l'air extérieur avant qu'il soit soufflé dans le bâtiment et assure la totalité du renouvellement d'air hygiénique.
- la prise en compte anticipée des objectifs de la loi de juillet 2010 (Grenelle 2) et le choix méticuleux des matériaux employés, avec des préconisations transcrites dans les pièces des marchés et des contrôles effectués lors du chantier pour limiter l'émission de composés organiques volatils (C.O.V).

Les menuiseries

- Profils dormants et ouvrants, volets : en bois massif ou en bois massif lamellé collé.
- Remplissages pleins : en panneaux de bois massif lamellé collé multiplis, qualité A ou B (extérieur), classe d'émission de formaldéhyde : E1 et panneaux en bois naturels exempts de pentachlorophénol (PCP), d'agents de protection du bois et de solvants organiques.

Les peintures intérieures et lasures sur menuiseries bois extérieures et intérieures

- Peintures intérieures sur murs et plafonds, peintures en phase aqueuse, taux de C.O.V < 1 g/litre.
- Lasures sur menuiseries bois extérieures et intérieures en phase aqueuse, taux de C.O.V < 129 g/litre.

Les sols souples

A l'origine envisagés en linoléum, les sols souples intérieurs de la crèche ont été réalisés en PVC en lés en raison de difficultés liées à l'entretien. Le sol PVC choisi présente un taux d'émission de C.O.V < 100 µg/m³ situé dans la meilleure classe du référentiel de déclaration d'émission d'air intérieur : Très performant-Niveau 2

Les colles pour sols souples

Classe EMICODE EC1 (certification allemande, colles sans substances cancérigènes ou mutagènes, émission de formaldéhydes <500 µg/m³ après 10 jours).

Le mobilier

- Panneaux de particules de bois agglomérées mélaminés certifiés PEFC et répondant à la norme CTB Air+ E1 (teneur en formaldéhyde inférieure ou égale à 8 mg pour 100 g de matériau soit des émissions maximales de 0,124 mg/m³ d'air).
- Revêtements stratifiés répondant à la norme EN 12130-23, norme européenne limitant les migrations de formaldéhyde dans les matériaux plastique.
- Tapis de change ou de jeu comprenant des housses en PVC sans phtalate (REACH).

Des mesures réalisées in situ sont en cours pour attester de l'efficacité des mesures prises.

2 De très bonnes conditions de confort

Sur le plan thermique, ce qu'ont vérifié es simulations thermiques dynamiques :

- ➔ en hiver : qualité de l'enveloppe thermique associée au plancher chauffant et à la ventilation double flux soufflant à température neutre ;
- ➔ en été : inertie de la structure béton, ventilation naturelle rendue possible par les ouvrants en partie basse et haute, permettant un balayage efficace de l'espace, et protection solaire extérieure.

Sur le plan visuel, l'éclairage naturel provenant des façades, largement ouvertes sur le cœur d'îlot, est complété par des sheds en toiture, dans l'espace principal au niveau du jardin, comme dans l'accueil situé au niveau de la rue.



INTERVENANTS

Maître d'Ouvrage	Ville de Collonges au Mont d'Or Place de la Mairie 69660 Collonges au Mont d'Or Tél : 04 78 22 02 12
Architectes	Atelier Vera et Barrant 7 Quai Général Sarrail 69006 Lyon Tél : 04 78 08 36 65
BET HQE	ETAMINE 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin Tél : 04 37 45 34 20



Siège : 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin - 04 37 45 34 20 / 04 37 45 41 38

Agence : 18 rue des Terres au Curé 75013 Paris

E-mail : info@etamine.coop - Web : www.etamine.coop

SARL SCOP à capital variable - RCS Lyon 424 731 248 000 60 - APE 7112 B